

En plus de *Citizens' Forum*, les émissions suivantes passent régulièrement à la radio et à la télévision: *Encounter*, série d'entrevues avec des personnes renommées dans les arts ou la vie publique; et *Fighting Words*, où des spécialistes viennent commenter des citations controversables envoyées par les téléspectateurs. Une télémission quotidienne destinée aux femmes, *Open House*, fournit des renseignements sur une foule de produits et de services et présente des entrevues avec des personnes de marque; son homologue français est *Bonjour Madame*. *Close-Up* et *Premier plan* présentent chaque semaine une demi-heure d'entrevues et des documentaires qui se rattachent aux personnes en cause. Chaque semaine *Background* traite de problèmes, d'idées et d'événements importants d'ordre international et national. *Explorations*, série de documentaires dramatisés portant sur la sociologie et l'histoire, est une des onze émissions de Radio-Canada qui ont remporté un premier prix à l'Exposition des émissions éducatives sonores et visuelles tenue à Columbus (Ohio). *The Nature of Things* décrit les travaux des savants et les progrès de la science à un auditoire dont la seule préparation n'est peut-être qu'une certaine curiosité au sujet du monde qui l'entoure. Sont aussi télévisées des émissions sur le rôle des parents et sur l'hygiène mentale. Les séances d'après-midi de la conférence d'hiver du *Canadian Institute on Public Affairs* sont aussi en partie télévisées. La Conférence, qui dure trois jours, étudie des questions sociales au cours de séances générales et particulières.

#### Section 4.—Rôle éducatif et culturel de l'Office national du film

L'Office national du film, organisme de l'État, a été établi par une loi du Parlement en 1939 et reconstitué en 1950 par la loi nationale sur le film. Depuis sa fondation, l'Office, l'organisme chargé de la surveillance relative à l'activité cinématographique du gouvernement du Canada, est devenu une société nationale de production et de distribution de documentaires dont les films ayant pour sujet le Canada sont montrés partout où les gens peuvent se rassembler librement. De plus, l'Office produit et distribue des bandes d'images et des photos portant sur le Canada, comme l'exige sa fonction principale que décrit ainsi la loi: « . . . pour entreprendre en premier lieu et favoriser la production et la distribution de films dans l'intérêt national . . . ». Les films sont produits surtout en anglais et en français. Lorsque c'est possible, des versions en langues étrangères sont établies afin d'accroître l'utilité des films de l'Office à l'étranger.

Le programme canadien de films communautaires de 16 mm s'appuie sur un réseau national de circuits, de conseils du film et de cinémathèques qui est puissamment soutenu par les organismes et les particuliers qui s'intéressent à l'action communautaire. On compte aujourd'hui plus de 700 organismes nationaux, provinciaux et locaux de distribution où des milliers de 16 mm sont à la disposition du public. L'Office prête ou vend ses films.

Plus de la moitié des spectateurs qui ont vu les 16 mm de l'Office durant l'année ont assisté à des projections dans des maisons d'enseignement, ce qui montre les progrès réalisés par les programmes d'enseignement audio-visuel dans les écoles et les universités du Canada. On a observé aussi que les organismes et les groupes qui avaient un intérêt particulier choisissaient plus judicieusement leurs films. Cette sélection est en partie attribuable à ce que l'on peut obtenir de l'Office des séries de films portant sur un thème principal et qu'il existe un grand choix de sujets dont certains répondent particulièrement bien aux buts et aux programmes de nombreux groupements.

Les films de l'Office sont aussi montrés dans les cinémas et à la télévision, tant au Canada qu'à l'étranger. Dans les cinémas, les films montrés au pays font partie des séries *En avant Canada* et *Coup d'œil*; des reportages sur l'actualité sont aussi produits régulièrement pour les cinémas et la télévision. La distribution se fait généralement par contrat avec les agences de distribution.